

Prix artistique 2026 de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Institut de France

50 000 €

Chaque année la Fondation Simone et Cino Del Duca décerne deux prix sur proposition de l'Académie des beaux-arts, dotés chacun de 25 000 €, remis dans les deux disciplines non concernées par le Grand Prix artistique de l'année. En 2026, la musique et la sculpture sont concernées.

Ces distinctions récompensent trois trajectoires qui, chacune à leur manière, interrogent les formes artistiques contemporaines et leur rapport au monde.

Prix de musique / composition

15 000 €

Attribué sur proposition de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts à

Marc-André Dalbavie

Une écriture musicale entre science et poésie

Compositeur parmi les plus reconnus de sa génération, Marc-André Dalbavie a construit une œuvre à la croisée de la recherche musicale et de l'écriture orchestrale.

Formé au Conservatoire de Paris et à l'IRCAM aux côtés de Pierre Boulez et Tristan Murail, il s'impose dès les années 1980 avec des œuvres intégrant les technologies électroniques.

Son catalogue, qui comprend plusieurs opéras créés sur les plus grandes scènes européennes, témoigne d'une écriture à la fois rigoureuse et expressive, où la recherche sonore nourrit une véritable dimension dramatique. Le Prix de musique / composition vient accompagner une nouvelle commande, poursuivant une trajectoire déjà largement saluée à l'international.



© Anne-Marie Reby

Prix de musique / interprétation

10 000 €

Attribué sur proposition de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts à

Arielle Beck

Une émergence exceptionnelle

À seulement seize ans, Arielle Beck s'affirme comme l'une des pianistes les plus prometteuses de sa génération.

Formée en France et à l'international, lauréate de concours prestigieux dès son plus jeune âge, elle se distingue par un toucher d'une rare maturité et une intelligence musicale déjà pleinement affirmée.

Se produisant avec de nombreux orchestres en Europe et en Asie, elle mène parallèlement un travail de composition, comme en témoigne son premier enregistrement.

Le Prix de musique / interprétation vient consacrer une personnalité artistique en pleine émergence, appelée à marquer durablement la scène musicale.



© Sylvain-Gélineau

Prix de sculpture

25 000 €

Attribué sur proposition de la section de sculpture de l'Académie des beaux-arts à

Kader Attia

Explorer la blessure et la réparation

Artiste majeur de la scène contemporaine internationale, Kader Attia développe une œuvre protéiforme (sculpture, installation, film, photographie) qui interroge les identités, les héritages culturels et les fractures historiques.

Son travail est traversé par une réflexion centrale sur la blessure et la réparation — qu'elle soit physique, psychique ou symbolique. Des figures des « gueules cassées » de la Première Guerre mondiale à ses installations monumentales comme *Ghost*, il met en lumière les cicatrices visibles et invisibles des sociétés.

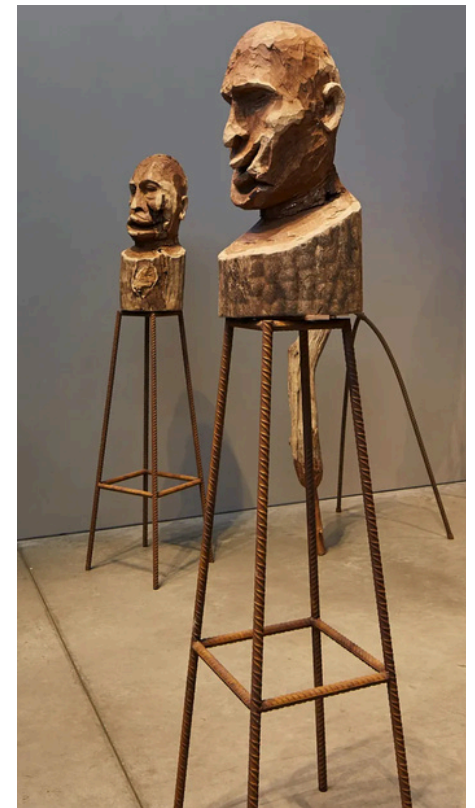
Lauréat du Prix Marcel Duchamp en 2016, exposé dans les plus grandes institutions internationales et invité à plusieurs reprises à la Biennale de Venise, il s'impose comme une voix essentielle de l'art contemporain.



© Kader Attia, *Intifada: The Endless Rhizomes of Revolution*, 2016. *Le Paradis Perdu*, CAAC Sevilla.

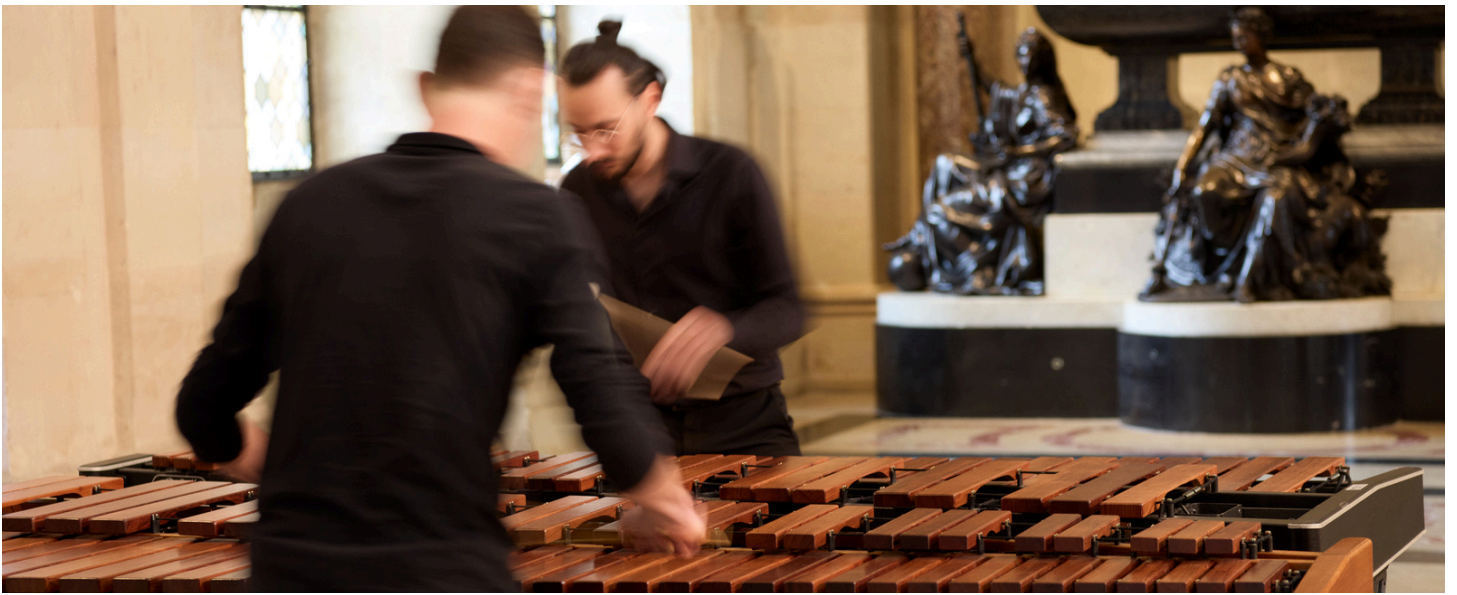


Kader Attia
© Nicole Tanzini di Bella



© Kader Attia, installation view of *J'Accuse*, 2019. Photo: JKA Photography, Courtesy BAMPFA

Les Prix artistiques seront remis sous la Coupole de l'Institut de France lors de la séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts, le 18 novembre 2026.



Nagoya Marimba pour deux marimbas Steve Reich, lauréat 2019 du Grand Prix de musique
Séance anniversaire de la Fondation Simone et Cino Del Duca - 15 mai 2025
© Micha-hk

Membres du jury

Section sculpture de l'Académie des beaux-arts :

- Brigitte Terziev
- Jean Anguera
- Jean-Michel Othoniel
- Anne Poirier
- Eva Jospin

Section composition musicale de l'Académie des beaux-arts :

- Laurent Petitgirard
- François-Bernard Mâche
- Edith Canat de Chizy
- Michaël Levinas
- Gilbert Amy
- Thierry Escaich
- Bruno Mantovani
- Régis Campo

Création du prix en 1995

Palmarès depuis 2022 :

- 2022** M. Julien DES MONSTIERS - Peinture
Mme Élisabeth BALLETT - Sculpture
- 2023** M. Céleste BOURSIER-MOUGENOT - Sculpture
M. Fabien TOUCHARD - Musique - Composition
M. Jean-Guihen QUEYRAS - Musique - Interprétation
- 2024** Mme Catherine VIOLLET - Peinture
M. Thomas OSPITAL - Musique - Interprétation
M. Martin MATALON - Musique - Composition
- 2025** M. François BOISROND - Peinture
M. Pascal CONVERT - Sculpture



FONDATION
SIMONE ET CINO
DEL DUCA
INSTITUT DE FRANCE

Créée en 1975 par Simone Del Duca, la Fondation Simone et Cino Del Duca perpétue l'engagement philanthropique qu'elle partageait avec son mari, le grand patron de presse et mécène Cino Del Duca, disparu en 1967. Installée à l'Hôtel Pereire, en bordure du parc Monceau à Paris, elle œuvre au rayonnement des arts, des lettres et des sciences.

Depuis 2005, la Fondation est abritée par l'**Institut de France**, conformément à la volonté de sa fondatrice d'en assurer la pérennité.

Contact agence de presse - Fondation Del Duca

Agence C la Vie - Ingrid Cadoret

ingrid@c-la-vie.fr
06 88 89 17 72

Chaque année, elle décerne une quinzaine de prix, dont quatre Grands Prix parmi les plus importants dans leurs domaines :

- le **Prix mondial Cino Del Duca** (200 000 euros), qui distingue un auteur dont l'œuvre, scientifique ou littéraire, porte un message d'humanisme moderne ;
- le **Grand Prix d'archéologie** (150 000 euros), attribué sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres afin de soutenir le rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger ;
- le **Grand Prix scientifique** (275 000 euros), qui récompense un chercheur français ou européen et son équipe pour un projet de recherche ambitieux ;
- le **Grand Prix artistique** (100 000 euros), décerné sur proposition de l'Académie des beaux-arts, qui distingue l'ensemble de la carrière d'un artiste de dimension internationale.

La Fondation attribue également plusieurs autres prix et subventions destinés à soutenir la recherche scientifique, la création artistique et la littérature.

Dossier de presse 2026 :



Rapport annuel 2025 :



fondationdelduca.fr



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 69 membres, 16 membres associés étrangers et 69 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.



PERPÉTUER, SOUTENIR, ÉCLAIRER

23 quai de Conti
75006 Paris, FRANCE
01 44 41 44 41

Chiffres clés 2025 :

- Près de 2 M€ distribués au titres des prix et soutiens
- 4 Grands Prix et 11 autres prix remis en littérature, peinture, sculpture, musique, sciences...
- 56 événements organisés au sein de l'Hôtel Pereire
- 20 soutiens à des projets et des partenariats
- 2 200 visiteurs accueillis aux Journées européennes du patrimoine

51 ans d'engagement :

- Création de la fondation le 22 avril 1975
- Près de 52 M€ distribués depuis 1975
- 940 lauréats récompensés et soutenus
- 16 pays de déploiement d'une mission lauréate du Grand Prix d'archéologie depuis 2005
- 208 projets soutenus depuis sa création

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 La Galerie de l'Académie des beaux-arts, son nouvel espace d'exposition.

Contact - Académie des beaux-arts

pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 16 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.

Contact - Institut de France

communication@institutdefrance.fr - 01 44 41 44 41



institutdefrance.fr